



L' Université Claude Bernard Lyon 1 recrute

Médecin de prévention (H/F)

Université à la pointe de l'innovation, Lyon 1 allie formation de qualité et recherche d'excellence au coeur d'un environnement attractif et bénéficie d'un rayonnement international dans les domaines des sciences, des technologies, de la santé et du sport.

L' Université Claude Bernard Lyon 1, c'est :



45 300
étudiants et
étudiantes



4 900
personnels
titulaires et
contractuels



10 composantes
5 instituts
1 école



47 unités mixtes de recherche
15 unités de recherche
17 structures fédératives
dont **5** unités d'appui à la recherche



11 sites
3 campus



478 M€
de budget,
dont 315 M€ au
titre de la masse
salariale

www.univ-lyon1.fr



Poste ouvert aux	contractuels uniquement	Type de contrat :	CDI
Catégorie :	A	Quotité de travail :	100%
Corps :	Médecin de prévention	Durée du contrat :	
Emploi type :	REME SS002	Localisation :	Campus LyonTech-La Doua
Rémunération contractuels :	à partir de 7500 € brut/mois, à négociier selon expérience		43, bd du 11 novembre 1918 69100 VILLEURBANNE
		Date de prise de poste souhaitée :	

Le poste à pourvoir :**Le service recruteur :**

Au sein de l'Université Claude Bernard - Lyon 1, le service de médecine de prévention a pour rôle de prévenir toute altération de la santé des agents du fait de leur travail. Il conduit les actions de santé au travail, dans le but de préserver la santé physique et psychique des agents, tout au long de leurs parcours professionnel. Le Service de Médecine et de Santé au Travail du Personnel (SMSTP) est composé d'une équipe de 9 personnes : 3 secrétaires médicales, 3 IDEST, 3 médecins du travail et de prévention dont un médecin coordonnateur. L'effectif total surveillé est de 5500 agents, titulaires ou contractuels, répartis sur 13 sites géographiques.

Missions principales :

Sous l'autorité du médecin coordonnateur, le médecin de prévention de l'UCBL travaille étroitement avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et en interne avec les autres services de l'Université, la DRH, le SPR (Service de Prévention des Risques), le Service Sécurité, le Service Social du Personnel et le psychologue du travail. Il est en lien avec les Composantes, les Départements, Instituts ou Ecoles, les Services Communs et Centraux qui relèvent de son champ d'intervention.

Activités principales de l'agent :

- > Définition et évaluation de la surveillance médicale des agents titulaires et contractuels à travers la mise en œuvre d'actions e milieu de travail et de visites médicales systématiques et/ou à la demande de son secteur, en concertation avec l'équipe
- > Animation d'une équipe composée d'infirmières et secrétaires, supervision des Visites d'Information et de Prévention (VIP)
- > Accueil d'étudiants en médecine : externes et/ou internes en Médecine et Santé au Travail, d'étudiants en formation en soins infirmiers
- > Intervention directe sur l'environnement professionnel en ce qui ocncerne l'amélioration des conditions de travail, l'hygiène des locaux, l'adaptation des postes de travail et les rythmes de travail, les risques d'accident de service ou de maladie professionnelle
- > Participation, avec un rôle consultatif, au comité d'hygiène, et des conditions de travail et présentation d'un bilan annuel
- > Participation à l'évaluation des risques professionnels et à des études en santé au travail, internes ou nationales (EVREST, SUMER...)
- > Liaison avec les organismes propres à la fonction publique : conseil médical (CLM, CLD, Réintégration...), Commission de réforme (accident de service, maladie professionnelle...)
- > Participation à la lutte contre les crises sanitaires, à la prévention (mise à jour des vaccinations, conduite de campagnes de vaccination anti-grippale...)
- > Rôle de conseil auprès de l'administration, des agents et de leurs représentants dans les domaines de la santé au travail
- > Possibilités de suivre des formations au sein de l'Université (D.U, DIU, formations courtes...)

Logiciels ou matériels spécifiques utilisés : MedTra 4, Outlook, Excel



Conditions particulières du poste : Campus La Doua, Lyon/Villeurbanne

Le profil recherché :

- Diplôme requis pour les contractuels : Médecin qualifié en médecine du travail ou titres reconnus équivalents (articles R4623-2 du code du travail), accessible aux collaborateurs médecins selon expérience
- Expérience professionnelle souhaitée dans le domaine : 1 an
- Compétences attendues : > Capacités de travail en équipe
- Savoir être : > Capacités de travail en équipe

Rejoindre l'Université Claude Bernard Lyon 1, c'est bénéficier d'une qualité de vie au travail



En tant qu'employeur responsable, l'Université Lyon 1 s'engage à favoriser la qualité de vie au travail, l'inclusion professionnelle et l'innovation individuelle et collective.



ses engagements
égalité, diversité, laïcité, lutte contre toute forme de discrimination et de harcèlement



ses conditions de travail
cycle hebdomadaire de 37h30, 48,5 jours de congés, aménagement possible du temps de travail sur 4,5 jours, télétravail sous conditions

se former
être accompagné
handicap soutien
mobilité

son accompagnement professionnel
médecine de prévention, service social, psychologue du travail, correspondant handicap, mission d'accompagnement professionnel des personnels, développement des compétences par le plan de formation



son action sociale son offre culturelle
prestations sociales (crèche, centre de loisirs, restauration collective,...), tarifs préférentiels loisirs, équipements sportifs, ateliers artistiques



son accessibilité
localisation à proximité des grands axes routiers et des transports en commun, possibilité de stationnement, locaux sécurisés pour les vélos, forfait mobilité durable

Pour vous renseigner et postuler :

Pour vous renseigner sur le poste, vous pouvez contacter :

Nom et prénom :

Fonction :

Mail :

Pour postuler :

Envoyez un CV et une lettre de motivation à : candidature.emploi@univ-lyon1.fr

Date limite de candidature :